

Compte rendu du débat 3D du 10 février 2007 à Triel sur seine L'Europe et l'environnement

L'EAU – L'ENERGIE – LE RECHAUFFEMENT DE LA PLANETE

10h15 introduction par Alexis Bakonyi

Présentation des intervenants, de l'organisateur 'la Maison de l'Europe des Yvelines', de la ville de Triel sur seine, qui accueille notre débat. Définition de l'objectif de ce débat : Quelles suggestions, le public présent veut-il faire remonter à la Commission européenne ?

La parole est donnée à Jean-Pierre Houlemare, le maire de Triel sur seine, qui présente sa ville. 12000 habitants sur une surface de 1358 hectares avec :

- zone ancienne urbanisée
- le hameau de Bisfontaine
- la forêt d'Hautil (interdite d'accès en raison d'anciennes exploitations de gypse qui implique l'effondrement de galeries)
- la plaine alluviale formée par la Seine (que se partagent plusieurs villes comme Triel, Andrésy, Maurecourt ...)

L'EAU représente un passé cuisant pour Triel car :

- apport très important pour les vignobles : vin réputé vers 1240, apprécié du Roi + pour les agriculteurs (arboriculteurs en 1^{er}, maraîchers en 2nd)
- La ville de Paris a donc acquis de grandes fermes (par exemple Les Grésillons) pour assurer l'alimentation de la capitale et ceci est lié à l'irrigation des eaux usées parisiennes. Mais au fil du temps, les eaux parisiennes sont devenues extrêmement polluantes (métaux lourds entre 1950 et 2000), phénomène renforcé par l'épandage intensif.

Dans ce contexte, un débat portant sur *L'EAU* se justifie dans la ville de Triel sur seine. A. Bakonyi donne la parole à Regina Lecointe, Secrétaire Générale de la Maison de l'Europe des Yvelines.

R. Lecointe présente :

- les Maisons de l'Europe, regroupées en une fédération nationale (FFME) et appartenant à un réseau européen (EUNET), et plus particulièrement la Maison de l'Europe des Yvelines, implantée à Chatou (Yvelines) et rappelle que seules deux Maisons de l'Europe couvrent la région Ile-de-France, à savoir la Maison de l'Europe de Paris (pour Paris) et la Maison de l'Europe des Yvelines, qui répond aux besoins de tous les départements d'Ile-de-France hormis Paris.
- l'existence du Plan 3D (démocratie, dialogue, débat) visant à répondre au constat de l'Union européenne suite aux réponses négatives française et néerlandaise au lendemain du référendum constitutionnel de 2005, et visant à redonner la parole aux citoyens sur les questions européennes.

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu

- les intervenants à ce débat avec :
 - Pierre Grison, consultant en développement auprès des communes
 - Michael Boucher, groupe Veolia Environnement Eau
 - Stéphane Buffetaut, ancien député européen, Maire adjoint de Versailles et membre du CESE (Comité Economique et Social Européen)
 - Jean-Pierre Houllémare, Maire de Triel sur seine.

R.Lecoq rappelle la possibilité de continuer le dialogue sur le sujet débattu par la création en cours d'un forum sur notre site internet : www.maisoneurope78.eu.

10h35 Stéphane Buffetaut rappelle que l'UE est impliquée dans les domaines de *L'EAU – L'ENERGIE – LE RECHAUFFEMENT DE LA PLANETE* car le cadre national ne suffit pas la pollution ne s'arrêtant pas aux frontières des pays concernés. En conséquence, le cadre de l'UE est justifié et sa compétence est réelle.

Les pays européens mettent en place une législation nationale propre, qui tire sa source de la législation européenne (exemple avec le CESE). Pour *L'EAU*, il existe une directive 4 sur l'eau dans le cadre européen. Puis, chaque pays vote sa propre législation et il faut savoir qu'en France, cette directive a mis 3 ans à être mise en application, d'où un retard accumulé (c'est l'avant-dernier pays, juste devant l'Italie).

La directive prévoit un échéancier :

- 2004 : faire un état des lieux
- puis : mettre en place une tarification selon le principe de « pollueur=payeur »
- 2015 : atteindre un bon état chimique et écologique
- 2020 : supprimer tout rejet chimique dangereux dans l'eau

La pollution des eaux touche aussi à la biodiversité.

Cette directive impose beaucoup de travail aux industriels et aux chimistes, ainsi qu'aux entreprises.

Questions du public :

1) le principe du « pollueur = payeur » est-il appliqué ?

M.Boucher (groupe Veolia Environnement Eau) : concrètement, l'application est difficile car il y a beaucoup d'intérêt économique derrière. Il existe un système de management environnemental, qui permet une meilleure maîtrise des rejets.

S.Buffetaut ajoute que cette question est très discutée y compris entre les directions générales de l'UE, les uns ne voulant pas qu'on fasse payer aux entreprises uniquement car celles-ci doivent faire face à la mondialisation. Par conséquent, on souhaite un partage du coût de la pollution entre les industriels et les citoyens.

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu

JP.Houllemare signale que le principe « pollueur = payeur » s'applique souvent que partiellement (exemple : dédommagement de la ville de Paris pour la pollution provoquée sur les terres de Triel) Il ajoute qu'il négocie de façon drastique chaque année auprès de son prestataire Veolia au niveau de la taxe d'assainissement en place à Triel. Une convention entre la ville de Triel et le groupe Veolia existe jusqu'en 2014.

2) Quelle est l'ambition de l'Europe pour lutter contre la pollution, car la question de l'environnement paraît souvent réduite à des cas particuliers ?

S.Buffetaut rappelle que la question globale de la pollution doit être abordée segment par segment. L'UE s'est lancée dans des stratégies appelées « soft law » mais celles-ci sont très peu médiatisées, elles visent pourtant des objectifs globaux.

Il ajoute qu'en ce qui concerne la pollution agricole due aux pesticides, aux engrais chimiques, une étude a été réalisée en Amérique latine. Celle-ci porte sur les OGM et conclut qu'au regard de la pollution future de la planète (9 milliards) devant être nourrie, les OGM ne provoquent pas de pollution comme les nitrates et peuvent s'avérer être une solution au problème démographique de la planète.

Ce commentaire est suivi d'une réaction vive d'une personne de l'assistance, qui rappelle que l'agriculture biologique constitue une réponse valable pour une alimentation saine et sans danger pour l'homme et qu'il est regrettable de ne pas donner la priorité à ce type d'agriculture.

S.Buffetaut précise en affirmant que l'UE parle souvent de l'agriculture biologique mais qu'elle dénonce aussi les faibles rendements et les coûts supérieurs de ce type d'agriculture comparé à l'agriculture industrielle.

Un ancien agriculteur, installé à Triel maintenant, réagit également sur le sujet des OGM. S.Buffetaut réclame un débat scientifique sur la question.

3) Pourquoi, au niveau politique, ne parle-t-on pas vraiment de la question de l'environnement ? (Dans ses écrits, Nicolas Hulot souligne qu'aucun homme politique ne s'attaque véritablement à la question écologique)

Une réponse est apportée par le public :

« Il est important de ne pas déculpabiliser le citoyen ; il faut faire prendre conscience pour pouvoir changer les mentalités. Il faut veiller à maintenir l'équilibre, en prenant en considération les conséquences de l'absence d'action et en tenant compte des coûts engendrés par l'action. Ne pas oublier également que le contexte est mondial. Une conclusion s'impose : aller vers son maraîcher demande un effort au citoyen. »

Un commentaire est fourni par une collégienne du collège des Châtelaines de Triel sur seine :

« Il faut réagir et réduire la pollution ».

Deux quizz permettant de mieux cerner les défis 'de l'eau polluée et de la détérioration du milieu aquatique en Europe ainsi que de l'énergie et du réchauffement en Europe' ont été réalisés par des élèves de ce collège, qui a apporté ainsi leur concours à la préparation du débat organisé par la Maison de l'Europe des Yvelines.

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu

M.Boucher du groupe Veolia apporte une réponse à ces interrogations, en rappelant qu'il existe une politique environnementale concertée, mais souvent on impose à l'agriculture des rendements à respecter. On constate alors que sur les Yvelines et en France plus généralement, beaucoup d'eaux sont polluées. Or le traitement des eaux polluées coûte cher et ne cesse d'augmenter. En conséquence, il est primordial de s'attaquer à la source de la pollution. Concrètement, il faut protéger les ressources en eau, veiller à interdire toute activité autour des sites de captage, faire la chasse aux fuites d'eau.

- 4) Pourquoi continue-t-on à utiliser de la l'eau potable pour les toilettes ou les arrosages ? ne peut-on pas imposer de nouvelles normes pour les nouvelles constructions ? l'UE va-t-elle aider les particuliers dans ce sens ?

Il est rappelé qu'actuellement, ce sont les pays de l'ex bloc soviétique qui sont les lers à être aidés par l'UE (car ce sont de gros pollueurs), donc les fonds européens font massivement vers ces nouveaux pays membres de l'UE.

Le Conseiller Principal d'Education du collège des Châtelaines explique qu'une classe de cet établissement a réalisé tout un dossier sur le sujet débattu mais l'absence actuelle du professeur en charge de ce projet a malheureusement obligé la classe à être absente. Il demande si, tout comme il existe une directive dans les collèges pour l'éducation à la citoyenneté, **ne peut-on pas mettre en place une directive du type « éducation au respect de l'environnement » ?**

Une réponse est fournie en rappelant que l'Education n'est pas un sujet de la compétence de l'UE, mais qu'en la matière, chaque pays de l'UE est le décideur.

M.Boucher ajoute que les entreprises peuvent jouer un rôle pédagogique. En l'occurrence, Veolia a créé des mallettes pédagogiques sur le cycle de l'eau et s'associe aux établissements scolaires pour faire de la formation.

- 5) R.Lecoinge témoigne d'avoir vu l'état de pollution des eaux au Vietnam et constaté avec désarroi les conditions de travail des hommes et des femmes dans ce pays. L'individu ayant si peu de valeur, le coût de production dans ce pays est si faible que les entreprises européennes peuvent être tentées de fuir vers ces zones pour faire face à la concurrence mondiale ; que peut donc faire l'UE pour protéger les pays membres mais aussi protéger la planète ?

S.Buffetaut explique que la Commission européenne, qui représente l'UE, constate la mondialisation. Cette question doit être traitée par l'OMC car le libre échange est très peu régulé. Il faut peut-être de grandes zones géographiques qui s'auto protègent (à l'exemple des USA, très libéraux économiquement mais dont le discours politique est totalement différent puisqu'ils mettent en place des politiques de protectionnisme pour protéger leurs productions stratégiques. La loi américaine entérine cela. De plus, les USA refusent de signer les accords internationaux).

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maisoneurope78.eu

www.maisoneurope78.eu

JP.Houllemare donne quelques explications sur la future Cité de l'Environnement, en construction sur la commune de Triel sur seine. Devant le constat d'un patrimoine chargé en matière de pollution, l'objectif de la ville est de transformer cet héritage en « patrimoine culturel ». La ville doit se doter d'équipements, pour proposer une vitrine fédérant différents sites comme la nouvelle usine de traitement des eaux (exigence renouvelée auprès du SIAP).

Cette Cité de l'Environnement mettra en relief :

- les déchets provoqués par l'homme
- la terre (carières d'extraction présentes à Triel sur seine)
- la biodiversité (le végétal et l'animal)
- les énergies renouvelables (solaire, bio-masse....) en collaboration avec des associations oeuvrant dans ce sens (Mme Hue présente parmi le public)

Après avoir abordé *L'EAU* dans la première partie de ce débat, A .Bakonyi aborde le second chapitre, à savoir *L'ENERGIE – LE RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANETE*.

Il donne la parole à Pierre Grison, consultant en développement auprès des communes.

P.Grison fait un exposé très précis sur la situation des gaz à effet de serre. Le réchauffement climatique constaté est dû à l'activité humaine, et plus précisément à :

- émission de gaz carbonique (en cause pour les 2/3 le transport et l'énergie) : à noter une émission de CO2 très inégale entre les différents pays d'Europe, par exemple en France (100 du fait de la production en nucléaire, en Allemagne presque le triple du fait de l'utilisation du charbon)
- consommation d'énergie très inégale entre les continents

Grâce à cette étude, on constate sur la période 1990-2004 que « le transport » et le « résidentiel/tertiaire » sont les deux secteurs qui continuent à consommer le plus d'énergie. En conséquence, il faut agir sur ces secteurs en priorité.

Mais il est impossible de faire la même loi pour tous les pays. L'Europe impose :

- le respect du Protocole de Kyoto
- le développement des énergies renouvelables
- le développement de nouvelles technologies

Mais, c'est à chaque pays de définir sa politique énergétique.

En matière de « transport », les lobbies sont malheureusement très importants.

- 6) L'élève du collège des Châtelaines interroge : « l'Europe, ne peut-elle pas imposer aux USA de réduire leur consommation d'énergie ? »

P.Grison répond que rien ne peut être imposé. Il faut rappeler que tous les états des USA ne pratiquent pas la même politique. Par exemple, la Californie essaie de réduire sa consommation.

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu

L'Administration Bush dit ne pas vouloir diminuer le niveau de vie des Américains, mais la presse américaine dénonce le fait que les USA n'ont pas signé les accords de Kyoto.

De même, certains Chinois ont conscience de ce problème mais comparativement, ils ont un taux de consommation 4 fois moins élevé qu'en France. De plus, ils développent aussi des technologies dites durables. Donc, il faut éviter de globaliser.

S.Buffetaut ajoute que les USA mettent des milliards de dollars dans la recherche. A.Bakonyi demande si l'Europe pourrait faire de même.

S.Buffetaut souligne que le budget de la recherche en Europe devrait atteindre 3% du budget global alors qu'aujourd'hui il n'atteint que 1,5%.

7) L'avancée des problèmes ne va-t-elle pas plus vite que les échéances mises en place ?

P.Grison confirme et explique qu'une molécule de CO2 a une durée de vie de 100 ans dans l'atmosphère, ce sont donc nos arrières petits-enfants qui subiront nos émissions de gaz carbonique. En outre, plus on attend pour faire reculer ces émissions, plus cela coûtera cher.

8) A.Bakonyi demande si l'Europe peut donner des amendes aux pays membres qui ne vont pas assez vite à appliquer les lois.

S.Buffetaut rappelle que chaque pays membre de l'UE a un cadre législatif très différent.

9) R.Lecoindre demande si l'on ne peut pas mettre en place une loi imposant des amendes aux pays tiers qui polluent l'espace européen dans le cadre des transports aériens et demande si l'Environnement permet de développer des emplois.

En ce qui concerne la pollution par les transports, il est démontré que tous les pays ayant mis des normes à respecter pour l'environnement, sont, semble-t-il, plus performants en matière de résultats. De plus, au niveau européen, il y a de nombreuses discussions sur une taxe sur le CO2 à l'entrée sur le territoire de l'UE.

En ce qui concerne les emplois créés par l'Environnement, M .Boucher confirme que Veolia recrute beaucoup de jeunes en apprentissage depuis 3 ans, afin de les former pour les métiers de demain.

10) Une élève de l'école TECOMAH de Jouy en Josas (Yvelines) souhaite que l'on parle des énergies renouvelables (panneaux solaires- énergie photo voltaïque) que l'on développe au Portugal

P.Grison confirme qu'il faudrait une meilleure information en matière d'énergie solaire, rappelle qu'il y a de nombreuses différences selon les régions, et que les collectivités locales ont un rôle à jouer dans ce domaine.

JP.Houllemare indique qu'il existe un Espace Information Energie à Triel sur seine (dans l'Espace culturel) tout comme à Saint Quentin en Yvelines. Ces Espaces sont sous contrôle de l'ADEME. Il est souligné qu'il faut faire des progrès pour l'intégration des panneaux solaires dans les bâtiments anciens.

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu

Propositions pour la représentation de la Commission européenne à Paris

Nous, citoyens et industriels d'Europe, avons le pouvoir et souhaitons former nos jeunes.

Au niveau local, notre ambition est de faire émerger un vrai projet avec notre mairie.

Au niveau national, nous souhaitons la mise en place :

- d'un dispositif d'aide adaptée pour améliorer l'isolation dans les maisons
- d'un dispositif de taxe mieux adapté (et une avancée réelle vers les biens durables)
- d'un dispositif de lutte contre les lobbies (l'Etat doit prendre ses responsabilités)
- d'un dispositif d'information écologique (sur chaque étiquette de produit consommable)
- d'un dispositif de médiatisation pour aider à la protection de l'environnement (spots publicitaires...)

Au niveau européen, nous souhaitons que l'UE fasse pression sur les pays pollueurs et qu'elle se fasse entendre d'une seule voix.

Compte rendu rédigé par C.Colleville le 11-02-07

MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37 bis, avenue du Maréchal Foch – 78400 Chatou

☎ : 00 33 1 39 52.36.21

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi : 15h00 – 18h00

contact@maison europe78.eu

www.maisoneurope78.eu